



Parti
Démocratique
de
Côte
d'**I**voire

20 B.P 1081 ABIDJAN 20
Côte d'Ivoire

Tél : 00 (225) 22-44-27-72
22-48-55-89

Le Président

DECISION N° 090/2015/PP/CAB DU 18 MARS 2015

PORTANT NOMINATION DU CONSEILLER DU SECRETAIRE EXECUTIF DU PARTI, CHEF DU SECRETARIAT EXECUTIF ; SECRETAIRE DES SEANCES DU PDCI-RDA LE PRESIDENT DU PDCI-RDA

- Vu la constitution de la République de Côte d'Ivoire
- Vu la loi N° 93-668 du 9 août 1993 relative aux Partis et Groupements Politiques
- Vu les Statuts du PDCI-RDA
- Vu la Résolution N°01/04/10/2013 portant adoption et application immédiate des modifications des Statuts
- Vu la Résolution N°02/04/10/2013 donnant mandat au Président du Parti de nommer dans les deux mois, les membres des Organes créés par le XII^{ème} Congrès Ordinaire
- Vu les Résolutions du V^{ème} Congrès Extraordinaire
- Vu la décision N° 089/ 2015/ PP/ CAB du 18 mars 2015 modifiant la décision N°008/ 2014/ PP/ CAB du 21 février 2014, portant nomination des membres du Secrétariat Exécutif du PDCI-RDA
- Vu les nécessités de service

DECIDE

Article 1: Monsieur **KOUAKOU Kouamé Jean-Baptiste** est nommé **Conseiller du Secrétaire Exécutif du Parti, Chef du Secrétariat Exécutif ; Secrétaire des Séances du PDCI-RDA.**

Article 2: La présente décision prend effet à compter de sa date de signature,

Article 3: Le Secrétaire Exécutif du Parti, Chef du Secrétariat Exécutif est chargé de l'exécution de cette décision.

Article 4: La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le 18 Mars 2015

Henri KONAN BEDIE
Président du PDCI-RDA